

Incendie dans les Landes : une cellule de crise pour les entreprises

Mont-de-Marsan, vendredi 24 juillet 2026 - **Plus de 2 500 hectares parcourus, 18 000 personnes évacuées, un feu toujours hors de contrôle : l'incendie qui s'est déclaré le 23 juillet et qui touche désormais les communes de Biscarrosse et de Parentis-en-Born, prend une ampleur exceptionnelle. Derrière les chiffres des services de secours, ce sont aussi des ateliers, des commerces et des entreprises artisanales qui se retrouvent à l'arrêt ou menacés. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine active sans attendre son dispositif de soutien aux entreprises concernées.**

Une cellule de soutien mobilisée aux côtés des entreprises

La CMA déploie sa cellule de crise et invite toutes les entreprises impactées de Parentis, Biscarrosse et communes limitrophes à prendre contact.

Elle peuvent dès à présent appeler le 3006 (service et appel gratuits), du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 17h, le 05 58 05 81 64 ou écrire à l'adresse suivante : 40-cma-eco@cma-nouvelleaquitaine.fr.

Elles pourront bénéficier de :

- **L'aide aux déclarations de sinistre** auprès des assurances,
- **L'appui dans les démarches administratives** d'urgence,
- **L'orientation vers les dispositifs d'indemnisation** existants,
- **L'accompagnement à la sécurisation de l'outil de travail** et à la reprise d'activité.

L'activité touristique, colonne vertébrale de l'économie locale

Sur un territoire où l'activité touristique estivale irrigue une grande partie de l'économie de proximité, chaque jour d'arrêt forcé pèse lourdement sur la trésorerie des entreprises artisanales, en majorité des structures de très petite taille. Préserver ces entreprises, c'est préserver de l'emploi local, des savoir-faire souvent uniques et la capacité du territoire à se relever rapidement une fois le danger écarté.

Face à cette situation, la CMA Nouvelle-Aquitaine tient à exprimer sa pleine solidarité envers l'ensemble des entreprises impactées par l'incendie, ainsi qu'envers tous les acteurs mobilisés sur le terrain : sapeurs-pompiers, gendarmes, agriculteurs venus prêter main-forte, personnels municipaux et techniques, services de secours et bénévoles, dont l'engagement est essentiel dans la gestion de cet événement.

➤ Pour tout demande d'information :

3006 (service et appel gratuits)

05 58 05 81 64 (coût d'un appel local)

40-cma-eco@cma-nouvelleaquitaine.fr

Contacts presse CMA Nouvelle-Aquitaine

David Chevalier - chargé des relations médias - 06 02 02 01 67
Ludovic Groult - responsable pôle corporate & médias - 06 81 31 67 73
medias@cma-nouvelleaquitaine.fr